

# Renforcement de l'accès à des services d'éducation de la petite enfance et de garde d'enfants de qualité pour les gens de la Nouvelle-Écosse



En 2018, la Nouvelle-Écosse a signé une entente triennale sur le financement de la garde d'enfants d'une valeur de 35 millions de dollars visant à favoriser l'accès aux services agréés de garde d'enfants pour les enfants et les familles et d'aider le secteur des services agréés de garde d'enfants de la province à répondre aux besoins des communautés.

**1,8 million** de dollars pour cinq nouvelles garderies et huit garderies existantes afin de créer 455 nouvelles places :

- 220 places dans le comté d'Halifax
- 31 places dans le comté de Lunenburg
- 15 places dans le comté de Shelburne
- 56 places dans le comté de Pictou
- 51 places dans le comté d'Inverness
- 8 places dans le comté de Queens
- 8 places dans le comté Cape Breton
- 66 places dans le comté de Hants

**Total de 455 places :** 60 places pour nourrissons, 152 places pour tout-petits, 65 places pour enfants d'âge préscolaire et 178 places pour le programme de prise en charge après la prématernelle

**600 000 \$** pour 14 agences de services de garderie en milieu familial afin de créer et de maintenir jusqu'à 301 nouvelles places dans 43 garderies en milieu familial approuvées supplémentaires à l'échelle de la province :

- 70 places dans 10 garderies dans le comté d'Halifax
- 14 places dans 2 garderies dans le comté de Shelburne
- 21 places dans 3 garderies dans le comté de Pictou
- 28 places dans 4 garderies dans le comté Cape Breton
- 28 places dans 4 garderies dans le comté de Hants
- 42 places dans 6 garderies dans le comté d'Annapolis
- 14 places dans 2 garderies dans le comté de Digby
- 49 places dans 7 garderies dans le comté de Yarmouth
- 35 places dans 5 garderies dans le comté de Colchester

**2,9 millions** de dollars pour offrir une deuxième série de subventions dans le cadre du fonds de l'initiative de croissance stratégique. Cet investissement met l'accent sur la croissance et l'appui des places dans les garderies dans les collectivités ciblées qui en ont le plus besoin.

**3 millions** de dollars en investissements supplémentaires afin d'offrir une deuxième subvention pour la transformation d'un espace et de créer une subvention pour l'amélioration des programmes dans les centres à but non lucratif.

- La subvention pour la transformation d'un espace est un financement ponctuel permettant aux centres d'améliorer leur espace actuel pour accueillir des enfants plus jeunes.
- La subvention pour l'amélioration des programmes est un financement ponctuel pour les centres à but non lucratif afin de faire des réparations et des rénovations mineures, de remplacer l'équipement ou de faire l'achat de nouvelles ressources à l'appui de programmes inclusifs de qualité supérieure.

---

Depuis 2014, le gouvernement a augmenté les investissements au secteur d'environ 25 millions de dollars par année. Au cours de cette période, 2 245 nouvelles places ont été créées dans les garderies réglementées.